

Fauvette pitchou, *Sylvia undata* (Boddaert, 1783)

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Sylviidés

Description de l'espèce

La Fauvette pitchou est un petit sylviidé qui s'entend plus qu'il ne se voit. En toutes saisons, son cri, émis fréquemment, est son meilleur indice de présence. Sa longueur est équivalente à celles des autres fauvettes mais son corps est plus petit. Le mâle présente un plumage à coloration plus vive que ceux de la femelle adulte et des jeunes. Le dos est gris foncé, la gorge, la poitrine et les flancs sont rouge vineux et la gorge est pointillée de blanc. Les adultes ont le cercle orbitaire rouge mais il est plus intense chez le mâle. La femelle a le dos gris brunâtre et le ventre est de couleur lie-de-vin mat. Les jeunes sont encore plus bruns que les femelles et ont le ventre de couleur chamois gris sale.

En dehors de la Corse où elle coexiste souvent avec la Fauvette sarde *Sylvia sarda*, les observations furtives de ce passereau permettent son identification sans difficulté. La plupart du temps, elle est observée, posée quelques secondes au sommet d'un buisson, sa longue queue redressée, puis disparaît, d'un vol vibré caractéristique, au pied d'un autre buisson.

Son chant, parfois comparé au bruit d'un moulin à café, est difficile à distinguer, pour le néophyte, de celui des fauvettes méditerranéennes car les phrases peuvent être courtes ou soutenues (JCR, CD4/pl.2).

Longueur totale du corps : 12 à 14 cm. Poids : 8 à 10 g.

Difficultés d'identification (similitudes)

En Méditerranée, la Fauvette passerinette *Sylvia cantillans* est semblable mais possède une moustache blanche et une queue plus courte. En Corse, la Fauvette sarde qui partage le même habitat [bg65] présente une poitrine d'un gris uniforme. Lorsque les conditions le permettent, l'observation de l'alula peut être un bon critère de distinction. Celle du sylviidé corse n'est jamais blanche alors que celle de la fauvette pitchou l'est très souvent [bg57]. Chant et surtout cri distinguent les deux espèces sans ambiguïté (JCR, CD4/pl.1).

Répartition géographique

Classée dans le type faunique méditerranéen, la Fauvette pitchou occupe le pourtour méditerranéen et la façade atlantique jusqu'au sud de la Grande-Bretagne.

Espèce sédentaire, en France, elle est particulièrement fréquente dans tout le bassin méditerranéen et elle est bien présente en Bretagne, en Poitou-Charentes, en Gironde et dans les Landes.

Sa distribution correspond approximativement à la partie ouest de l'isotherme 3°C de Janvier [bg72] avec un prolongement jusque dans le sud du bassin parisien par le bassin de la Loire (Sénart, Fontainebleau).

Considérée comme polytypique, deux sous-espèces sont représentées : *Sylvia undata undata* dans le sud de la France (incluant *S. u. corsica* citée par MAYAUD) et *Sylvia undata dartforiensi* (incluant *S. u. aremorica* citée par MAYAUD) dans la région atlantique.

Biologie

Ecologie

Dans le Midi, elle habite les fruticées denses et basses (inférieures à 2 m) de natures variées (Chêne kermès *Quercus ilex*, Romarin *Rosmarinus officinalis*, Buis *Buxus sempervirens*, Epine noire *Prunus spinosa*, ajoncs *Ulex sp.*, Genêt scorpion *Genista hispanica*, bruyères *Erica sp.*, Cistes *Cistus sp.*, *Calycotome*, etc.). En-dehors de la zone méditerranéenne, elle trouve généralement une structure de végétation qui lui convient dans les landes calcifuges d'ajoncs et de bruyères [4]. En Bretagne, elle occupe de préférence les landes basses dominées par les éricacées du genre *Calluna* ou *Erica*. [bg68]. En Midi-Pyrénées, son milieu de prédilection est représenté par les coupes de grandes forêts de plaine en cours de reboisement [11]. Dans les Landes et en Poitou-Charentes, elle trouve son optimum dans les plantations de pins âgées de six à douze ans [4] et dans les stades préforestiers à genêt, ajonc et les brandes.

En hiver, l'espèce est aussi présente sur les schorres.

Comportements

La Fauvette pitchou est une espèce diurne. Elle est considérée comme sédentaire sur l'ensemble de son aire de répartition [bg70] où la plupart des couples sont censés demeurer toute l'année sur le même territoire ou à proximité immédiate. Toutefois, quelques mouvements sont perceptibles. BLONDEL [1] a noté, par exemple, une augmentation des effectifs en période automnale dans la garrigue de Santa Fé (Bouches-du-Rhône). Par ailleurs, en Camargue et sur la frange littorale de la Méditerranée, certains oiseaux hivernent dans les sansouires où l'espèce est absente en période de reproduction et où elle prend, localement, la place de la Fauvette à lunettes *Sylvia conspicillata*, migratrice [bg32].

Reproduction et dynamique des populations

Les mâles sédentaires reprennent leur activité vocale en février. Cette dernière peut se prolonger jusqu'en juillet, des chants étant émis presque toute l'année, sauf en période de mue (fin août à début octobre). Il existe une fraction de la population qui ne se reproduit pas. Cette proportion de population « flottante », composée essentiellement de mâles, a été estimée à 13% sur quatre années d'étude en Provence [1]. Le mâle construit plusieurs ébauches de nid dont l'une est sélectionnée par la femelle. Le couple achève alors la construction du nid. La première ponte, de trois à cinq œufs, est généralement déposée en avril. Une seconde ponte intervient en juin ou juillet. La femelle, relayée de temps en temps par le mâle, couve pendant 12 à 14 jours. Les jeunes, nourris par les deux adultes, restent au nid de 11 à 13 jours [9]. Pendant 10 à 15 jours après leur envol, ils sont nourris par leurs parents, puis prennent leur indépendance et quittent leur territoire de naissance [bg7]. Dans le sud de l'Angleterre, sur 98 œufs déposés dans 24 nids, 63% ont donné des jeunes dont 89% se sont envolés. Dans ce cas, le nombre de jeunes à l'envol par nid est donc d'environ 2,8 [bg7].

Régime alimentaire

La Fauvette pitchou se nourrit dans les buissons, près du sol [1 ; bg7]. Son régime alimentaire est principalement composé d'Arthropodes. Il peut inclure des libellules, divers orthoptères et coléoptères, des diplopodes et des araignées. En 1983, par analyse de contenus stomacaux opérés sur des oiseaux du sud de la France, DEBUSSCHE & ISENMANN [5] ont mis également en évidence la consommation de fruits en automne. En région méditerranéenne, BLONDEL [1] indique que les jeunes fauvettes sont nourries presque exclusivement de chenilles aux premiers stades.

Habitats de l'annexe I de la directive "Habitats" susceptibles d'être concernés

4020* - Landes humides atlantiques tempérées à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix* (Cor. 31.12)

4030 - Landes sèches européennes (Cor. 31.2)

4040* - Landes sèches atlantiques littorales à *Erica vagans* (Cor. 31.234)

5110 - Formations stables xérophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (Berberidion p.p.) (Cor. 31.82)

5120 - Formations montagnardes à *Cytisus (Genista) purgans* (Cor. 31.842)

5130 - Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires (Cor. 31.88)

6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embroussaillage sur calcaires (*Festuco-Bromelietalia*) (Cor. 24.52)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée en France (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite en Annexe I de la Directive Oiseaux et en annexe II de la Convention de Berne.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

L'espèce est bien représentée dans les parcs nationaux de Port Cros et des Cévennes. Elle se rencontre également dans quelques réserves naturelles dont celles du Pinail, de Scandola, de l'île des Landes et des Gorges de l'Ardèche. Une proportion significative de la population est également représentée dans les parcs naturels régionaux (PNR de Normandie Maine, PNR des Grands Causses, PNR d'Armorique, PNR de Corse, PNR de la Narbonnaise et PNR du Haut Languedoc).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'effectif européen est estimé entre 1,9 et 3,7 millions de couples. La population européenne serait actuellement globalement stable mais étant donné qu'elle n'a pas retrouvé le niveau antérieur à son déclin dans les années 1970-1990, son statut de conservation est encore estimé défavorable [bg2].

En France, où l'espèce est considérée « à surveiller », sa distribution n'a que peu variée depuis 1936 [bg72]. L'effectif national doit être compris entre 200 000 et 300 000 couples [bg19] et peut être considéré comme globalement stable depuis les années 1970 [bg53] mais la population de la façade atlantique est soumise à des fluctuations notables largement dues aux hivers rigoureux. GUERMEUR & MONNAT [10] relatent ainsi une chute des effectifs suite à l'hiver 1962-63 et une reconstitution des effectifs en 1968. De plus, le G.O.B. [8] considère que les hivers 1982-83 et 1984-85 l'ont sans doute fait disparaître de bien des localités intérieures et côtières du Finistère.

Menaces potentielles

Le défrichement à visée agricole de certaines landes ou leur transformation en forêt de production (enrésinement...) est une cause de régression en Bretagne [8]. La surfréquentation humaine qui engendre des problèmes de piétinement a pour effet de fragmenter son habitat et d'en diminuer la valeur. TUCKER & HEATH [bg68] considèrent que les feux qui couvrent régulièrement en été de vastes superficies de landes, peuvent être très dommageables à l'espèce. Mais, d'une manière générale, la fermeture des milieux la prive aussi de nombreux habitats. Les hivers rigoureux sont mal supportés par l'espèce.

Propositions de gestion

Les grandes coupes à blanc pratiquées dans les pinèdes atlantiques favorisent temporairement l'espèce qui occupe les jeunes plantations envahies de végétation buissonnante spontanée.

La fermeture générale des milieux constitue probablement, à long terme, le facteur qui influe le plus largement sur l'évolution de la population française.

On note toutefois que certaines landes peuvent être stables ou ne montrer qu'une évolution très lente. Ainsi, grâce à leurs propriétés télétoxiques, les landes à Callune, si elles sont très denses et si elles sont en position sommitale et exposées aux vents, paraissent très stables dans le temps [6]. Les landes à Buis implantées sur des sols squelettiques ou sur les sommets ont un comportement similaire. Une intervention n'est pas alors indispensable.

Lorsque les landes évoluent vers un stade forestier, il est intéressant d'essayer de maintenir la végétation au stade jeune. Ces interventions menées de manières ponctuelles et à une échelle réduite peuvent correspondre aux besoins du Busard cendré *Circus pygargus* ou du Busard Saint Martin *Circus cyaneus*.

Différentes techniques peuvent être envisagées :

Le pâturage peut participer au maintien de ces habitats. Souvent, à lui seul, il ne suffit pas pour contenir la progression vers le stade forestier des landes à Chêne kermès, à Prunellier, à Genêts ou à Buis mais les résultats peuvent être significatifs dans des milieux relativement stables. Cependant, concernant les landes océaniques, et plus largement des landes à éricacées, le pâturage doit être envisagé avec précaution. En effet, dans les Monts d'Arrée, ESNAULT [7] a mis en évidence la nette préférence de l'espèce pour les landes fauchées et son désintérêt pour les landes pâturées par des ovins et les équins. Le passage régulier des animaux contribuant à la fragmentation de son habitat, la Fauvette pitchou éviterait les landes d'une certaine hétérogénéité.

La création d'habitats favorables peut être envisagé, dans des conditions de sécurité maximale par le brûlage dirigé de formations hautes. Sur 563 échantillonnages effectués avant et après le feu, dans toutes les formations principales (prairies, garrigues, maquis et forêts) de la ceinture méditerranéenne des Pyrénées-Orientales, la Fauvette pitchou recouvre les trois-quarts de ses effectifs dès les deuxièmes ou troisièmes années après le feu. A partir de la quatrième année, elle devient même plus abondante qu'initialement, notamment dans les formations de chênes verts [13]. Dans le cadre d'entretien de landes, les feux doivent être courants, c'est-à-dire d'une intensité forte mais brève. Ils doivent être conduits à l'automne ou en hiver pour ne pas affecter le potentiel de régénéscence du milieu et la faune s'y reproduisant au printemps. L'efficacité de ce dispositif est également liée à sa fréquence. En cas de répétition trop importante, les espèces résistantes telles que la Molinie *Molinia caerulea* ou la Fougère aigle *Pteridium aquilinum* sont favorisées. Le brûlage de landes ne doit pas être répété dans les quatre années consécutives à la première intervention. L'effet positif peut être temporaire, comme dans les bois incendiés, où l'attractivité diminue dès la septième année [12]. La fréquence des brûlages pourrait donc être comprise entre 6 et 15 ans, en fonction du milieu ciblé, du substrat rocheux et de la dynamique de végétation [R. PRODON, comm. pers.]. Mais le brûlage ne s'impose probablement que localement et sur des surfaces limitées [3 ; 13].

En évitant la période de reproduction, le gyrobroyage de petites superficies, inférieur à un hectare, peut présenter un intérêt similaire. Pour éviter tout phénomène d'inversion de flore, les déchets produits devront être exportés autant que possible. Dans le cas où la Fauvette est fortement dépendante des repeuplements forestiers (Centre-Ouest et Sud-Ouest), peu de moyens d'intervention sont envisageables, sinon d'éviter les opérations de débroussaillage en période de reproduction et de mettre en place une rotation régulière des coupes forestières qui lui permettent de se maintenir dans les formations basses de régénération [2]. Enfin, la fréquentation humaine portant atteinte à la qualité des habitats doit être maîtrisée. Dans ce domaine, la SEPNB/Bretagne vivante et le Conservatoire du littoral ont acquis en Bretagne une expérience importante.

Etudes et recherches à développer

La population de Fauvette pitchou atlantique bénéficie de bonnes références bibliographiques sur son écologie grâce aux travaux conséquents menés sur la petite population anglaise et aux expériences de gestion des landes à éricacées ou à ajoncs menées en Bretagne sur les terrains du Conservatoire du Littoral ou sur les réserves de la SEPNB. La conduite de mesures de gestion pour cette espèce en milieu atlantique est donc relativement bien argumentée. Des travaux sur l'impact du brûlage dirigé ou des brûlis sur la Fauvette pitchou seraient cependant souhaitables. Ailleurs, et particulièrement en région méditerranéenne et sub-montagnarde, il n'existe pas de travaux français publiés décrivant les structures de végétation préférentielles de l'espèce alors que ces milieux abritent le bastion de la population française. Il paraîtrait intéressant de conduire ce type de recherche sur les grands types d'habitats

fréquentés : landes à Buis, landes à Genêts, garrigues, maquis. Des études portant plus spécifiquement sur le régime alimentaire de l'espèce permettraient aussi de mieux orienter les mesures conservatoires.

Bibliographie

1. BLONDEL, J. (1969).- *Synécologie des passereaux résidents et migrateurs du Midi méditerranéen français*. C.R.D.P., Marseille. 247 p.
2. BOUTET, J.Y. & PETIT, P. (1987).- *Atlas des oiseaux nicheurs d'Aquitaine 1974-1984*. Régional Ornithologique Aquitaine-Pyrénées, Bordeaux. 241 p.
3. COLAS, S. & HEBERT, M. (2000).- *Guide d'estimation des coûts de gestion des milieux naturels ouverts*. Espaces Naturels de France. 150 p.
4. CRUON, R., NICOLAU-GUILLAUMET, P. & YESOU, P. (1987).- Notes d'ornithologie française. *Alauda* **55**: 356-381.
5. DEBUSSCHE, M. & ISENMANN, P. (1983).- La consommation des fruits chez quelques fauvelles méditerranéennes dans la région de Montpellier. *Alauda* **51**: 302-308.
6. DUFOURDS, M.L. (2002).- *Landes et Pelouses en région méditerranéenne, pour une gestion par le pastoralisme*. AME. 119 p.
7. ESNAULT, M. (2001).- Les passereaux et la gestion des landes. *Penn Ar Bed* **182**: 37-46.
8. G.O.B. (1997).- *Les oiseaux nicheurs de Bretagne 1980-1985*. Groupe Ornithologique Breton. 290 p.
9. GEROUDET, P. (1974).- *Les passereaux d'Europe : des mésanges aux fauvelles*. Tome 2. Delachaux et Niestlé. 218 p.
10. GUERMEUR, Y. & MONNAT, J.Y. (1980).- *Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne*. Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne, Brest. 240 p.
11. JOACHIM, J., BOUSQUET, J.F. & FAURE, C. (1997).- *Atlas des Oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. 1985-1989*. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Toulouse. 262 p.
12. PRODON, R. (1988).- *Dynamique des systèmes avifaune-végétation après déprise rurale et incendie dans les Pyrénées méditerranéennes siliceuses*. Thèse de doctorat, Université Paris VI, Paris. 333 p.
13. PRODON, R. (2000).- *Landscape dynamics and bird diversity in the north Mediterranean basin: conservation issues*. In TRABAUD, L. (ed.). - *Life and Environment in the Mediterranean*. WIT Press, Southampton, Boston. 261-299 p.